

LE PETIT JOURNAL DE GOUY

Journal d'information communale EDITION AVRIL 2021 N° 56

Retrouvez ces informations sur le site : www.gouy.fr

Propos du Maire



En cette période de crise sanitaire qui nous contraint toujours, je voudrais en premier lieu vous rappeler qu'il est important de respecter les gestes barrières: lavage des mains et port du masque. Sur ce dernier point, je vous rappelle l'obligation de le porter sur l'ensemble de la commune en dehors des zones de forêt.

Le second axe de lutte contre la Covid est bien sûr le vaccin, je n'alimenterai pas les polémiques mais je souhaite vous rappeler ici le process de la vaccination. Le contact avec votre médecin traitant est bien sûr indispensable, cependant vous pouvez prendre un rendez-vous pour vous faire vacciner en contactant le Numéro d'appel **02 79**

46 11 56 ou encore obtenir des informations sur le site www.sante.fr (localisation des centres, informations générales, prise de contacts).

Lors du dernier épisode neigeux cet hiver, la chaussée glissante a empêché de nombreux automobilistes de monter la côte de la D 6015 , je tiens à remercier les gauvassiens qui ont porté secours aux conducteurs en situation délicate en les tractant avec leur véhicule. Je veux remercier particulièrement Messieurs Olivier JACQUES et Harold JORET.

Nous vous avons parlé de la solution « présence verte » dans un précédent Gauvassien, le conseil municipal a validé une participation financière à hauteur de 50% des frais d'abonnement à ce service.

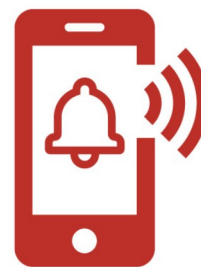
Nous allons lancer un appel d'offre en vue du changement de prestataire pour la restauration scolaire. Le contrat actuel se termine le 1^{er} octobre. En juillet sera effectué la recherche du nouveau prestataire. L'objectif est la maîtrise du coût de la restauration, plus de plats bio ou cuisinés à partir de produits issus de circuits courts et une offre végétarienne plus « alléchante ».

Inscription aux SMS d'alerte Risques



INFORMATION PAR SMS

Les communes de la Métropole Rouen Normandie sont concernées non seulement par des risques technologiques (risques industriels avec notamment 24 sites Seveso et le transport de matières dangereuses), par des risques naturels (inondations et mouvements de terrain dus aux cavités souterraines et aux falaises), mais également par des phénomènes météorologiques et des épisodes de pollution atmosphérique. C'est pourquoi la Métropole Rouen Normandie lance aujourd'hui un système d'alerte par SMS afin de prévenir la population rapidement en cas d'événements majeurs. Ce système vient en complément des sirènes et des autres systèmes d'alerte déjà existant dans certaines communes.



En parallèle, l'État a annoncé le déploiement d'un système modernisé d'alerte et d'information aux populations, au moyen du « cell broadcast » (sans inscription, dans une zone géographique donnée) et des SMS géolocalisés, mais ce système n'est pas prévu avant 2022.

Pour bénéficier de ce service, les habitants des 71 communes de la Métropole sont invités à s'inscrire gratuitement via un formulaire disponible en ligne sur le site de la Métropole (<https://www.metropole-rouen-normandie.fr/inscription-aux-sms-dalerte-risques>) ou pour les personnes n'ayant pas accès à internet, par téléphone, via Ma Métropole au 0 800 021 021 (service et appel gratuit).

Ainsi chaque inscrit sera alerté en temps réel en cas d'événement nécessitant qu'il prenne des dispositions pour assurer sa sécurité ou protéger sa santé (accident industriel, attentat, vigilance rouge météorologique, épisode de pollution atmosphérique, inondations, situation sanitaire exceptionnelle, etc.).

Chaque habitant pourra, via le formulaire d'inscription, choisir de 1 à 3 communes, afin d'être informé si un événement se déclare sur une des communes choisies. En cas d'évènement

ZONE À FAIBLES EMISSIONS

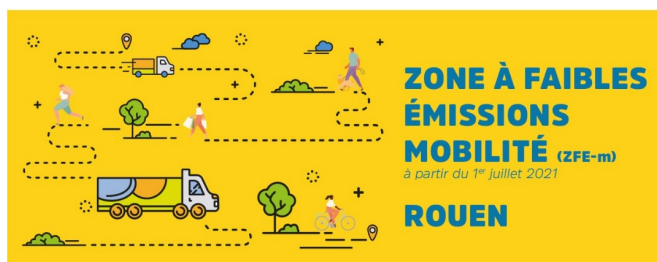
La métropole envisage la mise en œuvre d'une zone ZFE. Mas c'est quoi une ZFE ?

C'est Une zone définie, réglementant la circulation de véhicules clairement identifiables en fonction de leurs émissions de polluants atmosphériques (vignette CRIT'AIR). Cette restriction est limitée dans le temps (5, 10 ans ...) et l'objectif est d'améliorer la qualité de l'air :

- en réduisant l'accès au centre-ville pour les véhicules polluants
- en favorisant le renouvellement de la flotte vers des véhicules « propres » dans les centres urbains avec des dérogations de fait (véhicules d'intérêt général, porteur de la carte « Mobilité inclusive ») + dérogations locales limitées dans le temps.

Dans un premier temps, seuls les véhicules de vignettes CRIT AIR 5, les Poids lourds et les Véhicules utilitaires seront concernés dès 2021.

Puis les véhicules « CRIT AIR 4 », y compris les véhicule légers seront impactés.



CARNET GAUVASSIEN

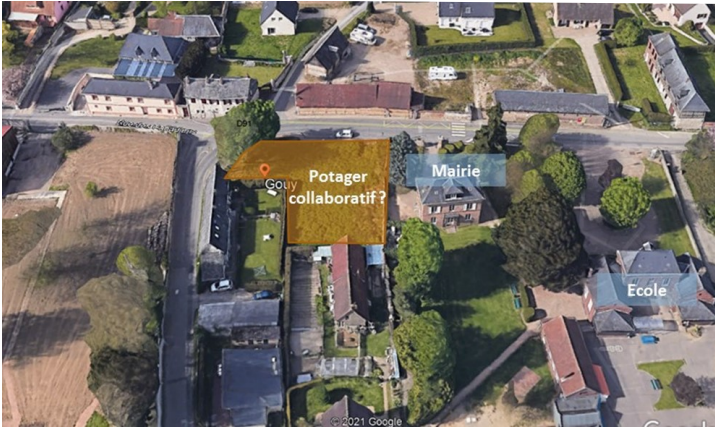
NAISSANCES: Le 08 JUILLET 2020 Clara, Anne, Odile ANCEL

Le 24 NOVEMBRE 2020 Björn, Eric, Jean DUPONCEL



PACS : Le 20 MARS 2021, Mr PLÉ Henrik et Mme JUQUIN Audrey

VERS LA CREATION D'UN POTAGER COLLECTIF À GOUY



A l'angle de la rue des Canadiens et de la rue de la République, il existe une grande parcelle, aujourd'hui vierge et enherbée, qui appartient à la commune et sur laquelle est en train de germer l'idée d'un potager collaboratif. En tout cas, c'est l'envie de quelques gauvassiens que la mairie est prête à soutenir et qui sont en train de

constituer une association loi 1901.

L'idée serait d'y créer un jardin collectif, ouvert à toutes les personnes motivées, expertes en jardinage comme débutantes, adultes comme enfants, pour venir y créer un lieu d'échanges et de partages autour du potager. L'aventure pourrait commencer par quelques premières plantations puis s'étoffer au fil des mois en fonction des idées et des connaissances de chacun, pour venir y expérimenter différents types de cultures (carrés potagers, buttes de permaculture, jardins d'aromatiques, verger communal...).



Pour que cela sorte de terre, il est envisagé d'organiser régulièrement (potentiellement les samedis ou dimanches matins) des ateliers de groupes où chacun pourrait venir fournir un peu d'huile de coude et



partager ses connaissances en jardinage, en permaculture, en bricolage. Au programme : fabrication de bacs de culture, plantations de petits fruitiers, bouturages, semis...

A moyen terme, d'autres idées pourraient y éclore, des bourses d'échanges de plantes, des ateliers pédagogiques avec l'école, des événements partagés avec d'autres associations (lecture en plein air avec la bibliothèque par exemple).

Si ce projet vous intéresse, vous pouvez d'ores et déjà envoyer un mail à l'adresse créée spécialement pour le projet (**potagerducoin76@gmail.com**), pour faire part de votre envie de participer de manière régulière ou ponctuelle, pour poser des questions, proposer de partager vos semis ou avancer des



QUELLES SONT LES DÉMAR- CHES À SUIVRE ?

**L'inscription d'un enfant à l'é-
cole publique s'effectue en**

deux étapes :

1^{ère} étape : L'inscription administrative scolaire à la mairie, **du 2 avril au 12 avril 2021** muni d'un justi-
ficatif de domicile datant de moins de 3 mois, du livret de famille et de la copie du divorce si tel est le cas,
ou par mail à secretariat.ville.gouy@wanadoo.fr.

A l'issue de cette première étape, les parents recevront un certificat d'inscription scolaire qu'il faudra re-
mettre accompagné des pièces demandées par la directrice de l'école.

VIVRE'ACTIF

mail: vivreactif76@gmail.com

Tel :06 79 18 36 89

Siret 893 524 157 00011

Qui suis-je ?

Diplômée du **médico-social** et forte de mes expériences passées en tant qu'**Aide à domicile**, Auxiliaire de vie, Assistante Maternelle et AVS auprès d'enfants handicapés, je suis une personne **dynamique**, qui a le sens du **contact** et qui est à l'**écoute** des besoins de chacun.

Ma volonté a toujours été de participer au **bien-être** de mon prochain, avec **empathie**, dans le **respect** et la **fiabilité**. C'est pourquoi j'ai décidé de me rendre utile **humainement** en tant qu'auto-entrepreneuse. Je sais évaluer les capacités de chacun et m'adapter en fonction de **ses attentes**.



”

**Ce n'est pas parce
qu'elles ne peuvent pas
tout faire, qu'elles ne
peuvent rien faire**

“

VIVR'ACTIF : C'EST QUOI ?

Vivr'Actif est une micro-entreprise créée en 2021 afin de faire face à la non-traitance des personnes âgées et les personnes en situation de handicaps par le biais **d'animations** et **d'accompagnement**.

VOUS AIDER : COMMENT ?

Je vous propose d'accompagner vos proches, les aider à garder leur **autonomie**, créer du lien, garder une **vie sociale**, transmettre leurs **mémoires**, partager leurs **histoires**... En bref, d'améliorer leur quotidien !

Comment ? A travers des **échanges**, des **jeux** de société, des **activités** manuelles, des **exercices** de **mémorisation**, de la **lecture**, des **sorties**, des **promenades**...

TARIFS SUR DEMANDE

Bénéficiez de **50% de crédit d'impôt** grâce au CESU.

1^{ère} visite OFFERTE

afin de vous **connaître**,
comprendre vos **attentes** et
savoir comment répondre à vos
besoins, vos **envies**.



AMENAGEMENT LOTISSEMENT RUE



Dès 2021, un nouveau lotissement verra le jour sur notre commune, en haut de la rue des Fries, à la limite de SAINT AUBIN CELLOVILLE . Ce lotissement de 17 parcelles sera réalisé en plusieurs phases.

A l'image du permis d'aménager (TAM partie basse ci-dessous) 6 lots supplémentaires seront créés avec sortie rue de la mare (Aménagement ste FERRIAL).

Rue des FRIES



Le Petit Echo RécréA4



Projet de la crèche, l'itinérance ludique. C'est quoi ?

- La libre circulation des enfants
- La création d'univers ludiques,
- L'enfant auteur de son jeu.



Les sorties dans le jardin



Ouverture de la Mairie

LUNDI : 10h00 - 12h30
MARDI : 17h00 - 19h00
VENDREDI : 8h00 - 12h00

} Horaires d'ouverture au public

M. le Maire reçoit sur rendez-vous, le mardi soir, vendredi

Gestion des déchets

Calendrier des collectes 2020

Le lundi : ramassage des ordures ménagères et des déchets recyclables.

Horaires d'ouverture de la déchetterie de Boos:

JOUR	MATIN	APRES MIDI
Lundi	9h00-12h00	14h00-18h30
Mardi	9h00-12h00	
Mercredi	9h00-12h00	14h00-18h30
Judi	9h00-12h00	
Vendredi	9h00-12h00	14h00-18h30
Samedi	9h00-12h00	14h00-18h30
Dimanche		

Association Cadence

Toutes danses de salon, tous niveaux
Les lundis de 18h à 20h à la Salle polyvalente.

Nouvelle organisation :

Président : CARDOËN Laurent

Trésorière : CID Sylvie

Secrétaire : JORET Véronique

La bibliothèque

Horaires d'ouvertures :

tous les vendredis de 16h30 à 18 h 30

Le premier Samedi de chaque mois de 10h00 à 12h00

Fermeture annuelle : du 14 Juillet au 15 Août

Partenariat avec Bibliobus qui permet un renouvellement des ouvrages deux à trois fois dans l'année.

Travaux bruyants

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne sonore pour le voisinage, telle que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses etc... sont limités au respect des horaires suivants :

Jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h à 20h

Le samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h

Assistante sociale

Madame Gateau peut recevoir sur rendez-vous :

- les mercredi et jeudi de 9h30 à 12h00 au Centre Médico-Social de Franqueville-Saint-Pierre, 134, allée Érik Satie

- le 1^{er} mardi du mois de 14h00 à 16h30 à la mairie d'Ymare, en alternance avec Quévreville

- le 2^{ème} mardi du mois de 14h00 à 16h30 à la mairie de Boos

- le 3^{ème} mardi du mois de 14h30 à 16h30 à la mairie de Tourville la Rivière

- le 4^{ème} jeudi du mois de 9h00 à 12h00 à la mairie de Saint-Aubin-Celloville

Association Kid's Dance

Association de danses modernes telles le Hip Hop, le modern jazz pour les enfants de 8 à 18 ans. Tous les mercredis de 14h00 à 16h00 à la salle polyvalente.

Contact : Stéphanie CASSANDRE 0623160432

Association sportive et de loisirs de Gouy

Les mercredis de 18h30 à 20h à la Salle polyvalente. Les deux premières séances sont gratuites. **02 35 23 35 00**



N° UTILES

La Mairie

Tel : 02 35 23 36 13
Fax : 02 35 23 58 19
Mail : secretariat.ville.gouy@wanadoo.fr

En cas d'urgence

Mr BREUGNOT Jean-Pierre : 02 35 23 38 02
Mr BOSQUET Alain : 06 21 16 64 24
Mr LEMELLE Christian : 02 35 02 19 21
Mr LE MAROIS Sébastien : 06 19 67 50 26

Assistante sociale

Mme Gateau : 02.35.80.22.30

Guêpes

La commune a signé un contrat avec Allo la Guêpe. En cas de nids de guêpes ou de frelons, vous pouvez contacter la mairie. Cette convention permet de bénéficier d'une remise financière sur le traitement du nid.

Recette : LE POISSON ROUGE

Recette pour 6-8 personnes, préparation : 40 min, cuisson : 40 min

Pour le gâteau au yaourt : 1 pot de yaourt nature – 2 pots de sucre en poudre – 1 sachet de sucre vanillé – 4 œufs – 4 pots de farine – 1 sachet de levure chimique – ½ pot d'huile – 1 noix de beurre

Pour le décor : 200g de fromage frais – 2 c à soupe de sucre glace – 1 paquet de fraises Tagada – 1 barquette de fraises fraîches – 1 paquet de Mini Smarties

Préchauffez le four à 180 °C. Versez le yaourt puis ajoutez le sucre, le sucre vanillé, les œufs et fouettez. Incorporez la farine et la levure. Mélangez puis ajoutez l'huile. Versez la préparation dans un moule beurré et enfournez 40 min. Laissez refroidir et démoulez. Coupez un triangle de 5 cm de hauteur dans le gâteau et placez ce morceau de l'autre côté afin de former la queue. Mélangez le fromage frais avec le sucre glace et nappez le gâteau avec. Lissez à l'aide d'une spatule. Décorez avec les fraises Tagada, les fraises fraîches et les Mini Smarties.

LE PAPILLON ARC-EN-CIEL : Recette pour 6-8 personnes, préparation : 45 min, cuisson : 35 min

Pour le gâteau : 150 g de farine – 1 sachet de levure chimique – 4 œufs – 130 g de sucre en poudre – 80 g de beurre doux – le jus de 3 citrons – 1 pincée de sel. **Pour le décor :** 100 g de pâte à tartiner ou de gelée de framboise – 1 sachet de Mini Smarties – 1 tube de petites perles de sucre colorées – 9 fraises Tagada – 1 Mikado



Préchauffez le four à 180 °C. Ajoutez les jaunes d'œufs et le sucre et fouettez. Coupez le beurre et faites-le fondre, puis ajoutez le au mélange. Incorporez le jus de citron, la farine et la levure. Montez les blancs et incorporez-les au mélange. Enfounez 35 min, laissez refroidir puis démoulez. Nappez le gâteau de pâte à tartiner puis lissez la surface avec une spatule. Découpez le gâteau en quatre et décorez avec les Smarties sur les bords et les perles de sucres à l'intérieur. Alignez les fraises Tagada au centre du plat et piquez 2 morceaux du Mikado dans la 1^{ère} fraise pour créer les antennes et collez-y 2 Smarties à l'aide de pâte à tartiner. Déposez les 4 parts du gâteau pour former les ailes.

En cas d'urgence

Gendarmerie de Boos : 02 35 80 21 03

Gendarmerie : 17

Pompiers : 18

SAMU : 15

n° unique : 112

Ecoles et Crèche

Ecole maternelle : 02 35 23 20 27

Ecole primaire : 02 35 23 21 16

Cantine, garderie : 02 35 02 00 63

Multi-Accueil récré A4 : 02 35 60 09 28

crecherecrea4@orange.fr

La Métropole

Déchets—Encombrants—Assainissement

0 800 021 021

Filo'r

Réservation la veille avant 19h au :

0800 649 649

